

LANDRY, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*. Montréal, Leméac, 1992. 436 p. 39,95 \$

Geneviève Postolec

Volume 47, numéro 3, hiver 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305262ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305262ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Postolec, G. (1994). Compte rendu de [LANDRY, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*. Montréal, Leméac, 1992. 436 p. 39,95 \$]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 47(3), 443-444. <https://doi.org/10.7202/305262ar>

LANDRY, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada. Les Filles du roi au XVII^e siècle*. Montréal, Leméac, 1992. 436 p. 39,95\$

Les Filles du roi constituent 50% de l'immigration féminine et seulement 8% de toute l'immigration vers le Canada, sous le Régime français. C'est pourtant le groupe à qui on a fait subir le plus de procès depuis leur arrivée au Canada au XVII^e siècle. De nombreuses appellations, non dépourvues d'une certaine poésie d'ailleurs, leur ont été accolées: «filles de joie», «filles de moyenne vertu», «vestales», «sérail», «les plus vicieuses Européanes» (sic), «Amazones de lit», «Nonnes de Paphos ou de Cythere». Le débat s'est beaucoup trop longuement polarisé sur la moralité de ces lointaines aïeules.

L'ouvrage d'Yves Landry, composé de deux grandes sections, vient apporter un nouvel éclairage sur le destin de ces femmes à la vie relativement aventureuse et originale pour l'époque. Dans un premier temps, l'auteur présente une étude rigoureuse du destin collectif de cette bordée d'immigrantes particulières selon un plan assez classique en démographie avec l'étude de la nuptialité, de la fécondité et de la mortalité. Dans une seconde partie, on retrouve un répertoire biographique des 770 Filles du roi venues s'établir en Nouvelle-France, avec des informations de type social ou démographique en nombre imposant. La problématique suivie, fruit de la

convergence entre l'histoire sociale et la démographie historique, s'interroge sur le passage et l'adaptation d'une population européenne à un milieu nord-américain.

Ce livre a le mérite de définir, de manière nuancée, ce qu'est une Fille du roi. Ce sont «des immigrantes, filles ou veuves, venues au Canada de 1663 à 1673 inclusivement, et ayant présumentement bénéficié de l'aide royale pour le transport et/ou l'établissement, ou dans l'un et l'autre». L'utilisation conjointe des registres paroissiaux et des minutes notariales a permis de comptabiliser 770 femmes qui se sont effectivement installées en Nouvelle-France. La diversité de leurs origines se retrouve dans les caractéristiques sociodémographiques telles que la provenance géographique, l'alphabétisation, l'origine sociale, la parenté, l'orphelinage... Une caractéristique principale se dégage néanmoins: elles quittent, toutes, un pays ou une situation qui ne leur offrait guère d'avenir. L'auteur aurait eu intérêt à tempérer l'importance de l'apport de la région parisienne, d'où proviennent 30% de ces femmes. En effet, l'Hôpital général de Paris qui fut le grand réservoir des immigrantes «destinées» au Canada, était un lieu central rassemblant des femmes de provenances diverses quant aux origines provinciales et sociales. Le fait que les Filles du roi aient eu un destin canadien commun ne doit d'ailleurs pas occulter l'hétérogénéité de leur situation en France.

En matière de nuptialité, les Filles du roi eurent un comportement assez original, dicté cependant davantage par les circonstances que par leur volonté personnelle. Les délais de fréquentations des futurs furent d'une brièveté étonnante et les naissances illégitimes comme les conceptions pré-nuptiales furent donc, par le fait même, rares. En fait, si des «envies immorales» leur étaient effectivement venues à l'esprit, le temps leur aurait visiblement manqué. Les fiançailles et les dispenses de bans connurent aussi une grande popularité, non exemptes de précipitation malencontreuse à l'occasion.

En matière de fécondité, les pupilles royales se sont distinguées de leurs consœurs françaises par un nombre plus élevé d'enfants mais inférieur à la moyenne d'enfants des Canadiennes de naissance. À ce propos, elles devraient d'ailleurs être considérées comme des «petites mères du peuple», vu la descendance impressionnante qu'elles ont donnée au pays...

Leur attitude face à la mort porte la marque d'une résistance remarquable, explicable en partie par un environnement canadien meilleur, notamment au plan alimentaire et sanitaire. La sélection qui s'était opérée, lors du voyage entre les deux continents, n'est d'ailleurs pas totalement étrangère à cet état de fait.

Il faut souligner la belle facture de l'ouvrage et la pertinence des tableaux synthétiques, présentés à la fin de chaque chapitre, qui sont particulièrement éclairants par leur comparaison avec des statistiques européennes et canadiennes. Voilà donc un travail tout à fait honorable qui fera désormais autorité en la matière, et qui démontre la rencontre fructueuse entre la démographie et l'histoire sociale.